



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/2
2 janvier 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 31 DÉCEMBRE 1996, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU
CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DU SOUDAN
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Comme suite aux lettres par lesquelles j'ai appelé l'attention des membres du Conseil de sécurité sur la politique d'agression constante et systématique menée par le régime du Front populaire de libération de l'Érythrée (FPLE) à l'encontre du Soudan, j'ai le regret d'informer le Conseil que le régime érythréen s'obstine à poursuivre sa politique d'hostilité à l'égard du Soudan.

Le 29 décembre 1996, un hélicoptère de l'armée soudanaise effectuait une patrouille de routine à proximité de la ville de Hamashkoreb, sur la frontière soudano-érythréenne, lorsque des soldats érythréens se trouvant sur leur territoire l'ont abattu au moyen d'un missile anti-aérien SAM-7.

Outre qu'il tient à la signaler à l'attention, le Gouvernement soudanais demande que le Conseil fasse le nécessaire pour mettre fin à l'agression dans laquelle persiste le régime du FPLE, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et au mandat assigné au Conseil en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent

(Signé) Elfatih ERWA
